

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00293 Numéro SIREN : 819 873 522 Nom ou dénomination : M.ABP CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000122

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000122**
n° de gestion : **2018B00293**
n° SIREN : **819 873 522 RCS Grasse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grasse certifie avoir procédé le 08/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

M.ABP CONCEPT - Société par actions simplifiée
100 route de la Baronne Quartier Forgerie 06640 Saint-jeannet -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



271710

Désignation de l'entreprise		100 ROUTE DE LA BARONNE		Néant ☐					
Adresse de l'entreprise		QUARTIER FORGERIE		06640 SAINT JEANNET					
Numéro SIRET *		8 1 9 8 7 3 5 2 2 0 0 0 2 6							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12					
				Exercice N clos le 31032018		Exercice N-1 clos le 31032017			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012					
		014	124	016	124				
	Immobilisations corporelles*	028	55 448	030	7 832	47 617			
	Immobilisations financières* (1)	040	10 360	042		10 360			
	Total I (5)	044	65 933	048	7 956	57 977			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	100 229	052		100 229		
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	5 001	070		5 001		
			072	284 353	074		284 353		
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	12 323	086		12 323			
	Charges constatées d'avance *	092	1 010	094		1 010			
	Total II	096	402 916	098		402 916			
	Total général (I + II)	110	468 849	112	7 956	460 893			
PASSIF						Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	5 000				
	Ecart de réévaluation	124		124					
	Réserve légale	126		126	500				
	Réserves réglementées*	130		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132					
	Report à nouveau	134		134	72 857				
	Résultat de l'exercice	136		136	29 677				
	Provisions réglementées	140		140					
Total I	142		142	108 034					
Provisions pour risques et charges	Total II	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	17 276				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	282 177				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	5 607	172	53 407				
	Produits constatés d'avance	174		174					
Total III	176		176	352 859					
Total général (I + II + III)	180		180	460 893					
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		10 668		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		65 933		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

① **BILAN SIMPLIFIE**

DGFIP N° 2033-A-SD2018

Désignation de l'entreprise		LABP CONCEPT		100 ROUTE DE LA BARONNE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		QUARTIER FORGERIE		06640 SAINT JEANNE			
Numéro SIRET *		8 1 9 8 7 3 5 2 2 0 0 0 2 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31032018		31032017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	124	016	124		
	Immobilisations corporelles*	028	55 448	030	7 832	47 617	
	Immobilisations financières* (1)	040	10 360	042		10 360	
	Total I (5)	044	65 933	048	7 956	57 977	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	100 229	052		100 229
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	5 001	070		5 001
			072	284 353	074		284 353
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	12 323	086		12 323	
	Charges constatées d'avance *	092	1 010	094		1 010	
	Total II	096	402 916	098		402 916	
	Total général (I + II)	110	468 849	112	7 956	460 893	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131					
	Report à nouveau	134		72 857			
	Résultat de l'exercice	136		29 677			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		108 034				
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		17 276			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		282 177			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	5 607	53 407			
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		352 859				
Total général (I + II + III)	180		460 893				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	10 668	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	65 933	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: MABP CONCEPT		Néant ☐				
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31032018		Exercice N-1 clos le 31032017				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210				
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires { 215 217 }	214		214			
			218	645 441	218			
			222	66 800	222			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		224		
	Production immobilisée *			226		226		
	Subventions d'exploitation reçues			230	1 584	230		
Autres produits				232	713 825	232		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				234		234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		236		
	Variation de stock (marchandises) *			238	447 545	238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			240	(28 179)	240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			242	227 343	242		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	2 384	244		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	325	250	18 285	250		
	Rémunérations du personnel *			252	4 481	252		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			254	6 560	254		
	Dotations aux amortissements *			256		256		
	Dotations aux provisions			262	516	262		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	264	678 935	264		
	Total des charges d'exploitation (II)				270	34 890	270	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280		280		
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			290		290		
	Produits exceptionnels (IV)			294	129	294		
	Charges financières (V)			300		300		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	348	306	5 084	306		
	Impôts sur les bénéfices *			310	29 677	310		
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				312	29 677	312	
	B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				316		316	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			318		318		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			322		322		
	Provisions non déductibles*			324	5 084	324		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			330		330		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		248		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		997	
	Dédutions							
Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44, terdecies)	127			
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138			
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991					
Divers* ZFA (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	33 893	352		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360		360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	33 893	370		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : MABP CONCEPT										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412	124	414		416	124												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	6 227	444		446	6 227												
	Installations générales agencements divers	450		452	18 590	454		456	18 590												
	Matériel de transport	460		462	20 233	464		466	20 233												
	Autres immobilisations corporelles	470		472	10 398	474		476	10 398												
Immobilisations financières		480		482	10 360	484		486	10 360												
TOTAL		490		492	65 933	494		496	65 933												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Immobilisations incorporelles		500		502	124	504		506	124												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	1 589	534		536	1 589												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	666	544		546	666												
	Matériel de transport	550		552	3 665	554		556	3 665												
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1 911	564		566	1 911												
TOTAL		570		572	7 956	574		576	7 956												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595											
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591														
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **MLABP CONCEPT**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 123 585
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 75 269
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(I) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

Désignation de l'entreprise : MABP CONCEPT			Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01042017 et clos le : 31032018			Durée en nombre de mois 12
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	645 441	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	645 441	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1 584	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	66 800	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	68 384	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	447 545	
Variation négative des stocks	145	(28 179)	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	195 039	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	1 600	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	516	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	616 521	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	97 304
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117	97 304	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	645 441	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376	3	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Etats financiers au 31/03/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **460 893 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **713 825 euros** et un total **charges** de **684 148 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **29 677 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2017** et finit le **31/03/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			124			124
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			124			124
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			6 227			6 227
	Instal., agencement, aménagement divers			18 590			18 590
	Matériel de transport			20 233			20 233
	Matériel de bureau, mobilier			10 398			10 398
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			55 448			55 448
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			10 360			10 360
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			10 360			10 360
TOTAL				65 933			65 933

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		124		124
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		124		124
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		1 589		1 589
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		666		666
	Matériel de transport		3 665		3 665
	Matériel de bureau, mobilier		1 911		1 911
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 832		7 832
TOTAL			7 956		7 956

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 360	10 360	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 001	5 001	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 900	7 900	
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 863	30 863	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	245 590	245 590	
	Charges constatées d'avances	1 010	1 010	
TOTAL DES CREANCES		300 724	300 724	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	17 276	6 608	10 668	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	282 177	282 177		
	Personnel et comptes rattachés	23 970	23 970		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 992	16 992		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 379	6 379		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	459	459		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	5 607	5 607		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		352 859	342 192	10 668	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		20 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 724			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		5 607			

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **868** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

M.ABP CONCEPT
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 EUROS
Siège Social : Quartier Forgerie
100 Route de la Baronne
06640 SAINT JEANNET
R.C.S. GRASSE: B 81987352200026

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, et le 30 septembre, à 19 heures,
L'actionnaire unique de la société par actions simplifiée « M.ABP CONCEPT », au capital de 5.000.00 euros,
s'est réuni à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société, sur convocation de la présidence.

Est présent :

-Madame ESSIA MBA PAGHA Prudence,
Titulaire de 5 parts sociales.

Madame ESSIA MBA PAGHA Prudence préside la réunion en sa qualité de Président.

Elle constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'en conséquence, l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer comme assemblée générale ordinaire sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Il expose les points suivants :

En sa qualité de Président, Madame ESSIA MBA PAGHA Prudence, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2018, elle a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion.

Puis pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation de la proposition d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **29.676,63 €**

☐ Report à nouveau 29.676.63 €

La situation nette de la société après cette affectation est de : 108.034 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

P. E. P.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation de la rémunération du Président.

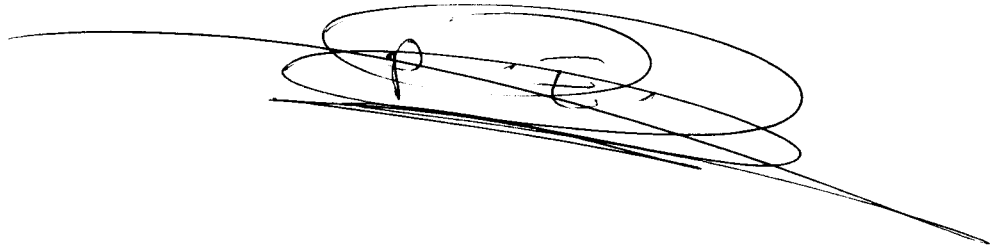
Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

oOo

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire.

Mme ESSIA MBA PAGHA Prudence

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

P . E . P



S.E.A.C.
Société d'Etudes et d'Audit Comptable

Robert TOLILA
Expert Comptable,

S.E.A.C. - MENTON
4, rue des Frères Picco
06500 MENTON
Tél. 04 93 28 03 11
Fax 04 93 57 37 77
seac-menton@orange.fr

S.E.A.C. - NICE
24, rue de France
06000 NICE
Tél. 04 93 87 66 67

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE GRASSE
37 Avenue Pierre Semard
BP 61030
06133 GRASSE

Menton, le 10 décembre 2018

Monsieur Le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents relatifs aux dépôts des comptes annuels 2018 pour la SAS M.ABP CONCEPT.

Je joins un chèque en règlement des formalités d'un montant de 45.63 € correspondant et vous demande de bien vouloir me faire parvenir la facture au cabinet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur Le Greffier, l'expression de mes sincères salutations.

Mme CERVINI Evelyne
Cadre Associée